

PROJETS

Participez au 8^e concours de la création d'entreprise

Date de remise des projets avant le 13 avril 2012



Vous êtes jeune diplômé(e) ? Vous avez un projet de création d'entreprise ?

Participez au Concours de la création d'entreprise 2012 !

Organisé par le Conseil Général de la Charente-Maritime, ce concours vise à favoriser les initiatives de création d'activités nouvelles dans le département dans les domaines suivants :

la production industrielle, les services aux entreprises, les services innovants aux particuliers.

Il récompense les porteurs de projets sélectionnés en leur apportant, via l'accueil au sein de l'incubateur départemental, formation, expertise, et aide logistique ou financière pour les aider à créer leur entreprise.

Enfin, il dote les trois projets lauréats d'un prix de 10 000 € chacun, versés à la création de leur entreprise en Charente-Maritime et incorporés au capital de celle-ci.

Date de remise des projets : 13 avril 2012

Conditions de dépôt des projets et téléchargements du règlement et du dossier d'inscription sur :

<http://charente-maritime.fr/CG17/>

Source : site du Conseil Général

Bourse René Caillié

Avant le 15 mai

Dans le cadre de son festival de l'aventure Individuelle, le centre Socio Culturel du pays Mauzéen propose La Bourse René Caillié de l'Aventure.

Cette Bourse a été créée afin de perpétuer le souvenir de l'explorateur Mauzéen, en soutenant les jeunes qui voudraient découvrir le monde dans le respect des hommes et de leur environnement. D'un montant de 1000 €, elle est destinée aux jeunes de 18 à 30 ans, habitant la région Poitou-Charentes.

Elle doit permettre de financer des projets de voyage qui poursuivent des objectifs humanitaires, scientifiques, culturels, sans esprit de compétition.

Le bénéficiaire de la Bourse s'engage à présenter son voyage lors du festival qui suivra son retour.

Règlements et inscriptions :

www.festival-aventure-individuelle.fr

Centre socio-Culturel du Pays Mauzéen - 6 rue de la Distillerie - 79210 Mauzé sur le Mignon

05 49 26 72 46 // contact.paysmauzeen@csc79.org

Source : Site du festival



Inscriptions admission post-BAC



Depuis plusieurs années les inscriptions pour de nombreuses formations du supérieur se font sur le site national : Admission Post Bac.

Ce dispositif a été mis en place pour simplifier les démarches en regroupant sur un seul site l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur et concerne les élèves de terminale (tous bacs confondus), qu'ils soient issus d'un établissement public ou privé sous contrat.

Les élèves qui souhaitent changer de parcours de formation et ceux qui désirent reprendre des études sont aussi concernés. Idem pour s'inscrire en BTS ou DUT, CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), écoles d'ingénieurs, classes de mise à niveau hôtellerie ou en arts appliqués.

Vous pouvez consulter le site Admission Post Bac pour connaître la procédure, le calendrier et faire des recherches sur toutes les formations concernées et leur localisation.

www.admission-postbac.fr

Certaines formations requièrent une autre procédure d'inscription, renseignez-vous auprès de l'établissement concerné par la formation et auprès des CIO (Centres d'Information et d'Orientation).

Source : CRIJ Poitou-Charentes

Etudiants ou futurs étudiants : pour demander une bourse, un logement, c'est maintenant !

Avant le 30 Avril 2012

Vous devez faire votre demande de bourses et/ou logement avant le 30 avril 2012.

Pour une première demande vous devez vous connecter au site du CROUS : www.crous-poitiers.fr

Attention, le renouvellement de votre Dossier Social Etudiant n'est pas automatique !

Vous devez procéder au renouvellement de votre Dossier Social Etudiant, avant le 30 avril 2012. Toutes les informations et décisions concernant votre demande vous seront exclusivement transmises par courrier électronique. Il importe donc que l'adresse mèl que vous avez indiquée, soit opérationnelle de façon permanente.

Le CROUS de Poitiers : 05.49 58 86 00

bourses@crous-poitiers.fr // logement@crous-poitiers.fr

Source : CROUS Poitiers





FORMATION

Formations d'animateurs avec Les Petits Débrouillards



Formation initiale au développement et à la conception d'activités scientifiques et techniques dans les champs culturel et éducatif. Cette formation permet à des jeunes de découvrir l'association "Les Petits Débrouillards" et la démarche des animateurs. Au terme de la formation, vous pourrez animer des ateliers « Petits Débrouillards » auprès d'enfants.

Des sessions auront lieu **les 24 et 25 mars, les 14 et 15 avril, les 5 et 6 mai 2012** à **Saintes, La Rochelle et Angoulême.**

Renseignements au : 05 46 50 78 77

lespetitsdebrouillardspc.org/Prochaines-formations-d-animateurs.html

Source : site petits Débrouillards



JOBS

Salon des métiers du développement durable

Judi 2 février // 13h à 18h // Palais des congrès de Rochefort



Lors de cette journée, vous pourrez rencontrer des professionnels, chefs d'entreprises, responsables de centres de formation pour vous informer sur les métiers et formations autour de trois thèmes :

- Environnement,
- Bâtiment,
- Industrie et transport.

Deux tables rondes sont organisées :

15h30 - 16h30 : « témoignages d'entreprises locales »

17h00 - 18h00 : « quels impacts du développement durable sur l'économie locale ? »

Renseignements au : 05 46 99 85 34

www.mde-paysrochefortais.fr

Source : Site MDE de Rochefort





SANTÉ

Ma santé ? J'y tiens ! Alors j'en prends soin.

lundi 20 et mardi 21 février 2012 // Espace Encan - La Rochelle



La Caisse Primaire d' Assurances Maladie de Charente-Maritime, en collaboration avec l' Education Nationale, organise un Forum santé jeunes à l'espace Encan, **lundi 20 et mardi 21 février.**

Vous pourrez rencontrer des professionnels autour de différentes thématiques de santé : diététique, alcool, tabac, sécurité routière, sports, hygiène, conduites à risques, VIH, IST..

Entrée libre - 9h à 18h.

Site à connaître : www.ameli-sante.fr



CULTURE

Festival de cinéma réservé aux jeunes :

Inscription au concours du 1er janvier au 31 mars 2012



Le concours est gratuit et ouvert à toute personne âgée de 15 à 25 ans. Vous êtes limité à un seul et unique film par participant. Il n'y a aucun thème ni genre imposés. Les œuvres seront jugées sur leur scénario, l'originalité, la mise en scène, le jeu des acteurs et les caractéristiques de réalisation (position caméra, effet, son, lumière..). Votre film ne doit pas dépasser les 14 minutes et 59 secondes générique compris. En revanche, il n'y a pas de minimum imposé, votre court-métrage peut même faire 10 secondes.

Règlement et étapes d'inscription :

www.ptitclap.com

Bureau Information Jeunesse

66 rue Voltaire - 92300 Levallois

Source : Site ptit Clap

Février 2012

CONTACT : la newsletter du CDJ 17

